

JOURNEE D'ETUDE LA SECURITE SOCIALE DE L'ALIMENTATION

Vendredi 25 Avril 2025

Vos demandes d'absences sont à déposer au plus tôt auprès de vos employeurs. (Le délai étant de 30 jours)

Syndicat CGT :

NOM :

PRENOM :

Téléphone :

Email :

Nom de l'entreprise :

Pour le banquet paysan, prévoir 5,00€

A renvoyer à

Union Départementale CGT d'Indre-et-Loire

Secteur Formation Syndicale

18, rue de l'Oiselet

37550 SAINT-AVERTIN

N° Tél : 02.47.38.53.81

Mail : formation37@cgt.fr

La confirmation de la tenue de ce stage vous sera communiquée dès que nous aurons connaissance d'une participation minimum de 8 stagiaires